



Communiqué de presse

sur la modification du calendrier scolaire

7 novembre 2011

Jeudi 3 novembre dernier, la porte-parole du gouvernement a annoncé que le président du gouvernement signerait prochainement avec le vice-recteur un arrêté fixant le calendrier scolaire applicable à compter de la rentrée 2013.

Ce calendrier est différent du calendrier actuel. Il répartit l'année scolaire d'une manière différente en conservant le même nombre global de semaines de travail (36) : au lieu de six périodes de six semaines de cours, espacées de périodes de congés, soit d'une ou de deux semaines, nous aurons dorénavant cinq périodes de sept semaines ou de sept semaines et demi de cours, espacées de périodes de congés de deux semaines.

Pour Calédonie Ensemble, il s'agit d'une décision prise à la légère, et sans concertation des membres de la commission de l'enseignement et de la culture du congrès.

1. Quelle urgence justifie qu'une telle réforme du calendrier scolaire soit décidée aujourd'hui ? Les membres du gouvernement Calédonie Ensemble n'ont obtenu aucune réponse à cette question, pourtant explicitement posée à Sonia BACKES lors de la réunion de collégialité du 3 novembre 2011.

Est-ce que toutes les conséquences de cette décision ont été anticipées ? A l'évidence, non. Le gouvernement le reconnaît lui même, puisqu'il annonce l'ouverture d'une réflexion sur le rythme de la journée de l'élève.

Le calendrier adopté maintient le même nombre actuel de semaines de travail, soit 36 semaines par an. Donc, sans une modification des programmes, le rythme de chaque journée sera inchangé. Et les élèves et les enseignants, qui supportaient déjà difficilement ce rythme journalier lorsqu'il se reproduisait sur six semaines, ne le supporteront certainement pas pendant sept semaines ou sept semaines et demi.

Calendrier scolaire, rythme de la journée et programme scolaires, ce sont là trois questions indissociables.

Alors que la réforme doit être conçue globalement, le gouvernement a choisi de ne regarder qu'un seul aspect des choses. Il a privilégié ainsi, encore une fois, les effets d'annonce plutôt que le sérieux et la cohérence des décisions prises.

Plusieurs syndicats d'enseignants ont bien vu les difficultés posées par la méthode utilisée par le gouvernement. Ces syndicats ont, avec raison, exprimé des attentes vis à vis des réflexions à venir sur le rythme de la journée et sur les programmes scolaires.

Mais il n'en reste pas moins que ces réflexions vont maintenant s'engager avec plus de contraintes : le choix d'un calendrier annuel nous a fait perdre des marges de manœuvre concernant le rythme de la journée et les programmes scolaires.

C'est tout à fait regrettable.

2. Les modalités de la concertation sont également critiquables.

Le travail s'engageait pourtant sous les meilleurs auspices au congrès. Le 7 octobre dernier, la commission de l'enseignement et de la culture du congrès avait décidé de débattre des recommandations de la Commission du Grand débat sur l'avenir de l'école calédonienne. Le 21 octobre suivant, Mme BACKES a adressé un courrier aux membres de cette commission et du Comité de pilotage du projet éducatif pour proposer que la commission du congrès soit élargie aux membres du Comité de pilotage qui ne sont pas membres du congrès.

Nous sommes donc surpris de découvrir, dans la presse, la modification du calendrier scolaire, sans que la commission élargie du congrès en ait débattu.

Le gouvernement n'a lui-même pris aucune décision formelle concernant les calendriers scolaires : le sujet n'a été abordé qu'une fois, en collégialité, le 3 novembre dernier, sans document à l'appui.

Sonia BACKES prétend qu'il y aurait eu une concertation avec l'ensemble des groupes politiques, mais force est de constater que Calédonie Ensemble n'a jamais été saisi de la question.

Enfin, la vaste consultation qui a été organisée auprès des syndicats enseignants et des établissements scolaires n'a fait l'objet d'aucune synthèse qui permette de bien comprendre ce que souhaitent réellement les personnes consultées, contrairement aux engagements qui avaient été pris dans la lettre cosignée par Sonia BACKES et Jean-Claude BRIAULT, le 4 juillet 2011.

Plusieurs personnes nous ont signalé qu'elles s'étaient prononcées en faveur du calendrier « vert » finalement retenu, juste parce que c'était le « moins mauvais » parmi les trois calendriers proposés (considérant que le calendrier azur n'est qu'un simple ajustement du calendrier bleu). Ils auraient préféré avoir plus de choix, et que le sujet soit abordé avec un peu plus de hauteur de vue.

En métropole, la méthode qui a été utilisée pour traiter de la même problématique est tout à fait différente, et autrement plus satisfaisante.

Il existe, depuis plusieurs années, un consensus sur l'idée de reconsidérer les rythmes scolaires, et de réaménager la journée et la semaine de cours. Cela découle du constat, largement partagé, que le système scolaire français compte l'un des plus grand nombres d'heures de cours en Europe, que ces heures sont réparties sur un nombre de jours de classe parmi les plus bas et que les longues journées de cours qui en résultent génèrent fatigue et stress, avec des conséquences négatives sur les résultats des élèves et sur le climat des établissements scolaires.

Le ministre de l'Education nationale a installé, en juin 2010, une « Conférence nationale sur les rythmes scolaires », instance qui a pu s'appuyer sur de nombreuses études réalisées en amont par le ministère.

Des débats au sein des académies ont été organisés, ainsi que, par exemple, des forums thématiques sur internet. La Conférence a auditionné de nombreuses personnes, et une attention toute particulière a été accordée aux résultats d'une mission parlementaire spécialement constituée.

Parallèlement, le ministère a engagé des expérimentations de diverses natures, dans certains lycées, collèges et écoles volontaires.

La conférence nationale doit prochainement remettre ses propositions au ministre, et la mise en œuvre de ces orientations nécessitera ensuite des décisions s'étalant sur plusieurs mois.

* *

*

Nous constatons donc qu'un sujet qui nécessite en métropole plusieurs années de réflexion a été bâclé chez nous en seulement quelques mois au détriment des élèves et des acteurs du système éducatif.

Pour plus de précision, vous pouvez contacter Hélène IEKAWÉ, membre du gouvernement, ou Monique MILLET, Présidente de la commission de l'enseignement de la province Sud.